



Compte-rendu du Groupe Action du Collectif des Associations Unies

Mardi 22 juillet 2014 au siège de la FNARS

Etaient présents : UNIOPSS (Claude Chaudières), Fondation Armée du Salut (Perrine Dubois, Katarzyna Harasa), Emmaüs France (Anne-Lucie Acar), Emmaüs Solidarité (Cécilia Clérel), FEP (Nicolas Derobert), UNAF0 (Sylvie Emsellem), FASM Croix-Marine (Muriel Furbury), FNARS (Céline Figuière, Laura Charrier), Advocacy France (Bernard Meile), Collectif Les Morts de la Rue (Christophe Louis), CAU (Florent Gueguen, Christophe Robert, Clémentine Sinquin)

Lors de la réunion des présidents du 9 juillet dernier, l'inquiétude, voire la colère des organisations du CAU a été homogène : le nouveau gouvernement nommé en avril dernier semble centrer sa politique sur les classes moyennes, sans prendre suffisamment en compte les plus pauvres d'entre nous. La ministre du Logement évoque des orientations louables comme l'objectif de mettre fin à la gestion hivernale de l'hébergement d'urgence et favoriser l'accès direct au logement, mais l'application de ces principes ne se traduit pas par la mise en place de solutions concrètes.

Pire, certains dispositifs essentiels à mettre en œuvre pour produire des logements réellement accessibles aux ménages à faibles ressources semblent être affaiblis, notamment sous la contrainte de Bercy : risque d'abandon du doublement du forfait charges dans la cadre de l'appel à projet « super PLAI », conventionnement ANAH, crédits Habiter mieux, réductions des aides à la pierre depuis 2011, pas de loi de programmation pluriannuelle pour la production de logements sociaux... On peut également évoquer une réduction de la voilure sur le dispositif GUL pourtant prévu par la loi ALUR.

Le CAU décide dès lors d'organiser une mobilisation « coup de poing » qui aura lieu à une date clé : en période du vote du projet de loi de finances 2015 et à un mois de l'ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaires pour l'hiver : début octobre.

Par ailleurs, compte tenu des enjeux pointés et de la question budgétaire le CAU décide de s'adresser au chef du gouvernement.

1/ Le message : la mise en œuvre de la priorité au logement

Nous nous mobilisons pour que de vraies réponses soient proposées aux personnes sans abri et aux personnes dont la faiblesse des ressources nécessite des niveaux de loyers très abordables :

1. Les associations du Collectif se prononceront sur l'ouverture hivernale de places d'hébergement d'urgence. Les pouvoirs publics doivent s'organiser dès l'automne pour

proposer des lieux d'accueil respectueux de la dignité des personnes, sans remise à la rue le matin, pérennes (ou avec une orientation des personnes hébergées vers le logement ou un hébergement stable), et proposer un accompagnement social. L'hébergement d'urgence doit être une étape vers l'ouverture à des perspectives pour que les personnes sortent de l'exclusion, et non un système qui dégrade leur situation sociale et psychologique.

2. Pour que les personnes puissent sortir de l'urgence sociale, le gouvernement doit impérativement produire des logements à faible niveau de quittance. Tous les moyens doivent être mobilisés avec davantage d'ambition : PLAI à bas niveau de quittance, conventionnement ANAH, maintien de l'ALT...

2/ La stratégie d'interpellation

Concrètement, les associations ont acté vouloir monter en puissance dans l'interpellation, suite aux annonces trop timides de la ministre du Logement en réponse à notre mobilisation du 9 juin au Canal St-Martin.

A la fois support de son analyse et outil de communication, le CAU s'appuiera sur une grille évaluative des avancées gouvernementales en matière de lutte contre l'exclusion liée au logement, avec pour critères les éléments du rapport Régnier-Robert, les objectifs affichés du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, certaines circulaires ou dispositifs annoncés (appel à projet « super PLAI »...).

- Première étape, seront envoyées début septembre :
 - o Une lettre au Premier ministre,
 - o Une lettre aux députés et aux sénateurs et aux parlementaires dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances pour 2015,
 - o Une tribune à la presse pour informer le grand public de nos revendications.
- Deuxième étape : une mobilisation du seul CAU est prévue le 1^{er} octobre.
- Troisième étape : un rapprochement avec d'autres collectifs de solidarité est envisagé pour organiser une action d'interpellation à la fin de l'année.
- Comme pour l'action du 9 juin, le CAU peut soutenir des mobilisations locales.

Par ailleurs, a été décidée une mobilisation matériellement plus légère pour interpellier les députés et sénateurs sur les dangers des projets de loi relatifs à l'asile et au droit des étrangers sur l'hébergement (remise d'une lettre aux parlementaires à la date de la première lecture des PJJ à l'Assemblée Nationale, par exemple).

Cette stratégie doit être présentée et validée à la réunion plénière du Collectif le 2 septembre.

Une réunion du groupe action est ensuite prévue le 9 septembre 2014 à partir de 14h30, au siège de la FNARS.